



**Conseils en rénovation
énergétique & certification
CECB**





Faire le bilan énergétique, identifier le potentiel d'optimisation et profiter de subventions

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment d'habitation et vous voulez savoir si votre bien nécessite des travaux de rénovation pour optimiser votre consommation énergétique ? Faut-il réaliser un audit énergétique ? Que faire en premier et qu'est-ce que cela implique ?

Quel est votre besoin ? / Quelle est votre problématique actuelle ?

Optimisation chauffage / rénovations bâtiment etc	Vente bâtiment / changement chauffage	Rénovations importantes
<p>Coup d'œil énergétique</p> <p>CECB</p> <p>CECB Plus</p>	<p>CECB *</p> <p>CECB Plus</p>	<p>CECB Plus**</p>

*CECB obligatoire

**Nécessaire pour bénéficier de subventions programme bâtiment Vaud

Pour qui ?

Pour les propriétaires de villas ou d'immeubles voulant connaître l'aspect énergétique de leur bâtiment, améliorer leur confort thermique, connaître les options de rénovation et mettre en place des optimisations énergétiques.

Avant d'entamer un projet de rénovation, il est important de connaître son bâtiment afin de voir quelles optimisations sont possibles.

Prestations et tarifs

Après une visite de votre bâtiment, nous vous remettons un rapport comprenant les éléments suivants :

Coup d'œil énergétique*

- > Etat du bâtiment
- > Etat des installations de chauffage
- > Conseils pour amélioration du confort
- > Conseils pour des économies d'énergies facilement réalisables

*uniquement pour villas.

** 50% remboursé en cas de signature d'un CECB Plus dans les 6 mois.

CHF 390.- **

CECB Plus

Propose en plus du CECB :

- > Liste concrète des mesures de rénovation ainsi que des recommandations par étapes
- > Jusqu'à 3 variantes de rénovations avec priorisation des travaux
- > Estimation des coûts d'investissements
- > Calculs des subventions
- > Conseil neutre et un soutien technique dans le choix des mesures de rénovations

Ce certificat est nécessaire pour l'obtention de certaines subventions. Subventions existantes pour le CECB Plus allant de CHF 1 000.- à CHF 1 500.-

de CHF 2 000.-
à 3 000.-

CECB

- > Données générales sur le bâtiment
- > Description technique (chauffage, données de consommation, etc)
- > Evaluation et indications succinctes pour une rénovation
- > Dispositions à prendre et recommandations pour améliorer le confort et l'efficacité énergétique du bâtiment
- > Etiquette-énergie du bâtiment

Ce certificat est obligatoire dans le canton de Vaud en cas de vente d'un bâtiment d'habitation existant et lors du remplacement d'une installation de chauffage pour une nouvelle fonctionnant au gaz, mazout ou charbon.

de CHF 800.-
à 1 300.-

Nous vous proposons de vous accompagner aussi pour les demandes de subventions

Les étapes de votre projet

1. Détermination avec vous du produit opportun
2. Prise d'un rendez-vous sur www.sevj.ch
3. Visite du bâtiment et prise d'informations
4. Demande de subventions
5. Envoi du rapport finalisé avec nos recommandations

Répartition moyenne des pertes énergétiques sur un bâtiment

